

**Bureau du 2 septembre 2002**

**Décision n° B-2002-0755**

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : **Cession d'une parcelle de terrain située chemin du Tronchon à la société civile immobilière (SCI) Sans Souci**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 20 août 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose de céder une parcelle de terrain située chemin du Tronchon à Champagne au Mont d'Or.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu de 385 mètres carrés, aménagée en parc de stationnement par la société Auto Partner depuis de nombreuses années. Aussi convient-il de régulariser cette situation foncière avec la société civile immobilière Sans Souci qui se porterait acquéreur de ladite parcelle.

Cette parcelle est à détacher du terrain cadastré sous le numéro 79 de la section AB qui est aujourd'hui affecté pour le surplus à la déchèterie de Champagne au Mont d'Or.

Aussi la Communauté urbaine céderait ce bien au prix de 33 € hors taxes le mètres carré, soit 12 705 € hors droits, conforme à l'estimation dégagée par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Cette cession** fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produits de la cession : 12 705 € en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 3 526,60 € en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 en recettes - compte 211 800 - fonction 824,

- plus-value réalisée sur la vente du bien : 9 178,40 € en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 192 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,